



Observatoire des centres sociaux et des espaces de vie sociale



Édito

La Saône-et-Loire compte à ce jour 28 centres sociaux et 22 espaces de vie sociale. Ces structures, ancrées dans les réalités locales, jouent un rôle important dans l'accompagnement quotidien des familles, dans un environnement en constante mutation, où les besoins des familles et des territoires se transforment. Aussi, les dispositifs et équipements d'animation de la vie sociale ont être encore plus attentifs, réactifs et innovants. En constante adaptation, ces structures constituent des lieux d'échange, de soutien et de développement indispensables pour les habitants de Saône-et-Loire ; elles répondent concrètement aux besoins des familles.

L'accompagnement de la Caisse d'allocations familiales de Saône-et-Loire s'inscrit dans ce contexte. Afin de faire face, aux côtés des acteurs du quotidien, aux défis sociaux actuels et à venir relatifs notamment à la précarité, à la transition écologique ou au renforcement du lien social, la Caf adapte ses façons d'agir. La publication en 2022 d'un appel à exploration pour soutenir les tiers-lieux en est une illustration. Ce dispositif vise à accompagner des projets collectifs et innovants qui renforcent la dynamique locale, en favorisant la création d'espaces de rencontres et de co-création dans une logique de pairs à pairs. Cet appel s'est conclu en 2024 par le soutien de trois structures dans le cadre d'un projet « d'incubation » de façons de faire différentes, de mobilisation des plus fragiles ou invisibles etc... afin d'observer les dynamiques et de mieux les déployer ensuite.

À travers ces équipements ou dispositifs, nous réaffirmons notre engagement à soutenir la création et le maintien des dynamiques des espaces de soutien, d'échange et de solidarité.

Sommaire

Les structures d'animation de la vie sociale	3
Portrait des structures	4
Des actions diverses au service des habitants	5
Quels atouts pour les territoires ?	6
Ancrage territorial & partenariats locaux	8
Richesses humaines	9
Ressources financières	10
Fiche Nationale	11



Légende :

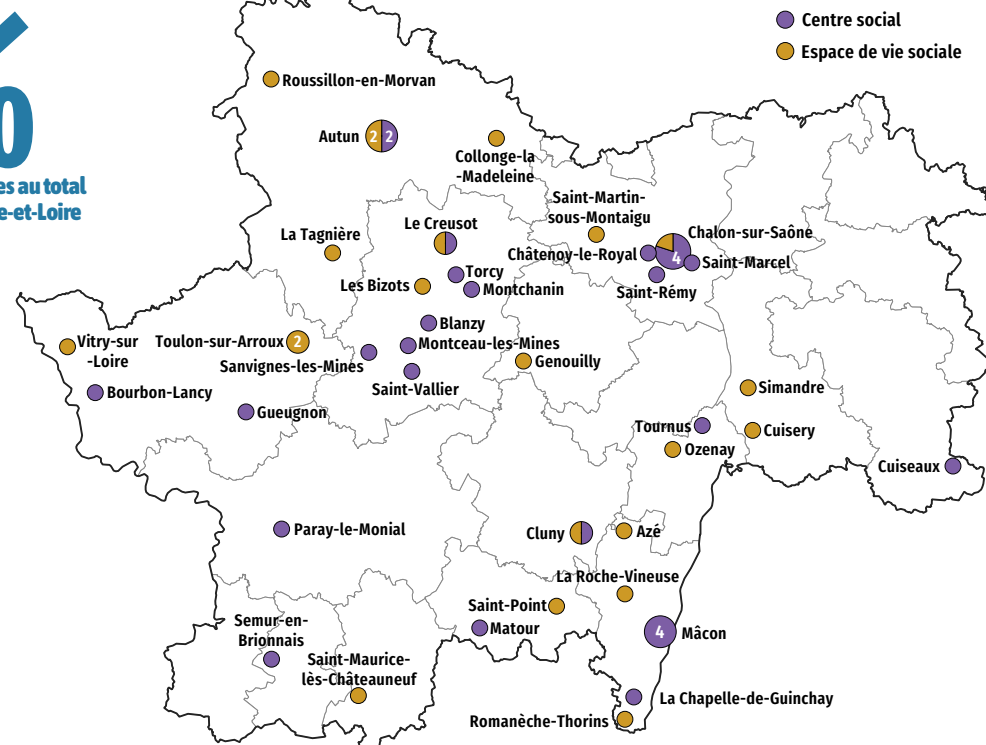
- Données des centres sociaux
- Données des espaces de vie sociale

Crédits photos de couverture : Amélie Héroux, Laurent Sanson, Lucile Barbery, Marta Nascimento, Pierre Leray, Yann Castanier et Yves Nivot.

Les structures d'animation de la vie sociale

50

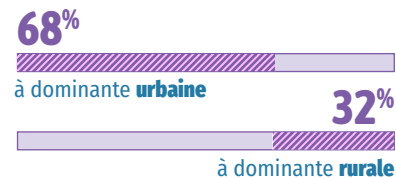
structures au total en Saône-et-Loire



28 centres sociaux agréés par la Caf
 → 26 ont répondu à l'enquête



Territoire d'intervention :



→ 36% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)

→ 18% situés sur une zone de revitalisation rurale (ZRR)

22 espaces de vie sociale agréés par la Caf
 → 22 ont répondu à l'enquête



Territoire d'intervention :

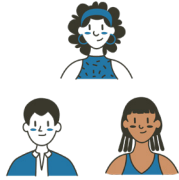


→ 9% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)

→ 32% situés sur une zone de revitalisation rurale (ZRR)

Portrait des structures

Les structures de l'animation de la vie sociale sont diverses mais visent toutes l'émancipation et la transformation sociale. Elles sont implantées sur les quartiers ou les territoires ruraux et agissent dans la proximité, au service de tous les habitants.



111 400

personnes au total touchées par les actions des structures

Les centres sociaux

77 270 habitants touchés par les actions des centres sociaux en 2023

Mode de gestion :



44 heures d'ouverture hebdomadaire en moyenne



Les espaces de vie sociale

34 130 habitants touchés par les actions des EVS en 2023

Mode de gestion :



25 heures d'ouverture hebdomadaire en moyenne



Des actions au service des habitants

Les centres sociaux et espaces de vie sociale s'adressent à tous les âges de la vie. Ils font émerger des actions en réponse aux questions sociales et aux besoins repérés et exprimés sur le territoire.

Les publics

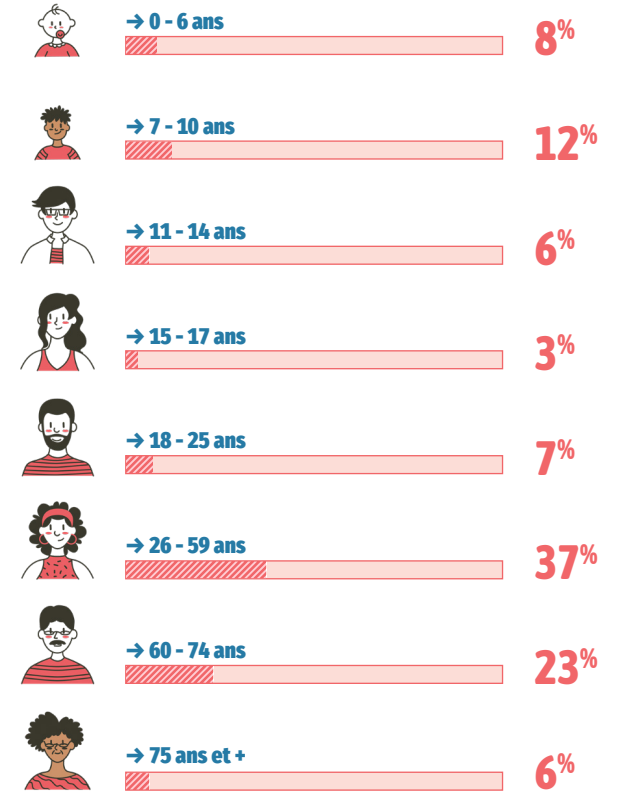


46 230 habitants participant aux actions régulières, projets et services

47 690 habitants participant aux actions événementielles

17 480 usagers des partenaires hébergés par les structures

Des actions pour tous les âges*



Les principales thématiques d'actions

→ ACCÈS À LA CULTURE

→ ACCÈS AUX LOISIRS

→ ÉCOLOGIE ET ENVIRONNEMENT

→ CITOYENNETÉ ET COHÉSION SOCIALE

→ SOLIDARITÉ

→ PARENTALITÉ

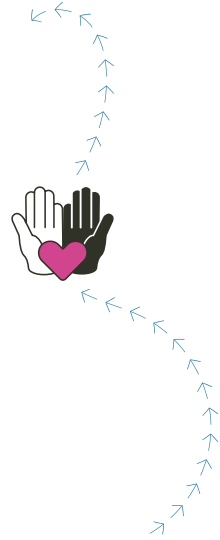


*habitants participant aux actions, projets et services des structures uniquement

Quels atouts pour les territoires ?

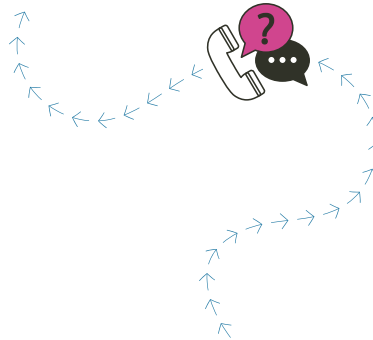
Des lieux conviviaux de rencontres qui apaisent et régulent les relations sociales

- Des « places de village » qui permettent de faire connaissance avec ses voisins, de lutter contre l'isolement des personnes ;
- un accueil « maison » qui met en confiance, où les moments conviviaux rythment le calendrier ;
- des espaces qui soudent et qui rapprochent, qui lissent les tensions.



Des acteurs et partenaires de l'action sociale

- L'ouverture, l'accueil inconditionnel et le non jugement des personnes facilitent la libération de la parole et le débat.



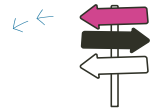
De la réactivité et du sur-mesure pour accompagner les personnes



- Avec l'accueil inconditionnel et l'écoute, en partant du vécu des habitants, centres sociaux et EVS ouvrent des possibilités de dénouer rapidement certaines situations, d'orienter ou de mobiliser les bons partenaires locaux.
- Des compétences métiers du lien social et du travail social.

Des services et des réponses aux besoins des habitants

- Conseil, soutien, information-orientation, accès au droit, solidarités alimentaires... le centre social et l'EVS sont des plateformes ressources pour résoudre des problèmes du quotidien.



Centres sociaux et espaces de vie sociale, des atouts pour les territoires

De l'accueil et de l'écoute qui favorisent l'expression des personnes

- L'ouverture, l'accueil inconditionnel et le non jugement des personnes facilitent la libération de la parole et le débat.



De la veille sociale

- Par l'écoute, l'aller-vers, les diagnostics sociaux de territoire... des capacités de repérage et de prévention (déscolarisation, violences familiales...) et des contributions pour accompagner des situations difficiles.

Des fabriques à initiatives et à projets qui activent le bénévolat et la citoyenneté

- Des lieux où les personnes peuvent réfléchir, construire des démarches collectives et des projets ;
- Des espaces qui favorisent une plus grande mixité dans l'engagement citoyen.



Du dynamisme et de la vie sur le territoire

- Animations, évènements, fête de quartiers... des projets mobilisant les ressources des territoires.

Ancrage territorial & partenariats locaux

Les centres sociaux et espaces de vie sociale développent un projet d'animation globale ancré dans les enjeux locaux. Ils favorisent et accompagnent des dynamiques collectives et des partenariats, soutiennent la capacité à agir des habitants avec le souci de se porter au-devant d'eux.

L'accueil des associations

528 associations accueillies dans les centres sociaux 

60% → 318 sur une fonction service (photocopie, prêt de salles...)

18% → 96 pour un appui ressources (aide au projet, formation...)

22% → 114 pour un partenariat (activité intégrée au centre social)

Soutenir et animer la vie locale

139 initiatives d'habitants ou de collectifs soutenus par les centres sociaux et EVS

619 habitants impliqués dans le développement ou la réalisation de ces initiatives 

626 événements locaux portés ou accompagnés par les centres sociaux et EVS

Agir sur l'ensemble du territoire

9 heures en moyenne réalisées chaque semaine lors d'actions d'aller-vers les habitants → **20 461** habitants ont participé à ces actions

Top 4 des types d'actions d'aller-vers

- **N°1** Événements (fête de quartier...)
- **N°2** Animation de rue / de proximité (sortie d'école...)
- **N°3** Animation chez un partenaire (établissement scolaire...)
- **N°4** Médiateur-trice

8 associations ou entreprises ont été créées avec l'accompagnement d'un centre social

Des partenariats institutionnels :

81% des structures sont impliquées au sein d'un contrat ou d'un projet de politique locale

→ **79%** sont parties prenantes d'une convention territoriale globale (CTG)

Richesse humaine

Les structures s'appuient sur des équipes de professionnels. Ce sont des lieux d'engagement et de citoyenneté qui favorisent et bénéficient de l'implication de bénévoles, tant dans la gouvernance que dans l'activité de la structure.

Des structures valorisant l'engagement bénévole

→ **2 006** bénévoles au total s'impliquent dans les structures 

centres sociaux
espaces de vie sociale

225 / 184 bénévoles dans les instances de pilotage → **2,5 / 7,4** ETP en moyenne par structure

476 / 227 bénévoles d'activité réguliers → **10,3 / 9,6** ETP en moyenne par structure

576 / 444 bénévoles ponctuels → **9,2 / 7,8** ETP en moyenne par structure

Répartition des bénévoles :

29% hommes **34%** hommes
71% femmes **66%** femmes

→ centres sociaux → espaces de vie sociale

Des équipes salariées au service des projets

375 / 55 salariés 

→ **9 / 1,6** ETP en moyenne par structure

↓ 

41% / 65% en CDI (y compris emplois aidés)

164 / 17 stagiaires et services civiques 

160 salariés formés en 2023

231 bénévoles formés en 2023

Ressources financières

Les structures disposent d'un budget largement consacré aux ressources humaines. Leurs principaux financeurs sont la Caf, les collectivités locales, l'État mais aussi les usagers eux-mêmes.

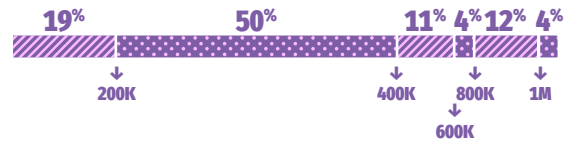
Les centres sociaux

Budget global ↓

10 469 000 €

→ 402 600 € de budget moyen

Répartition des centres sociaux par budget :



75%
part du budget
des centres sociaux consacrée
à la masse salariale (moyenne)

Les espaces de vie sociale

Budget global ↓

1 580 000 €

→ 71 800 € de budget moyen

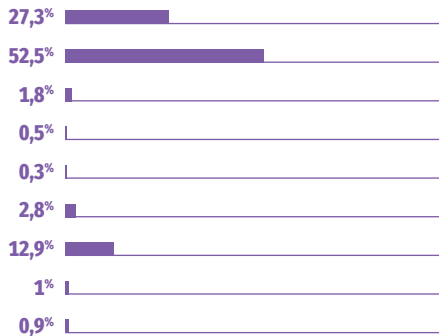
Répartition des EVS par budget :



57%
part du budget
des EVS consacrée
à la masse salariale (moyenne)

Répartition des financements

↓ Centres sociaux



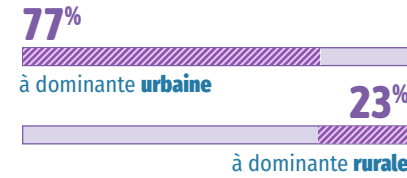
↓ Espaces de vie sociale



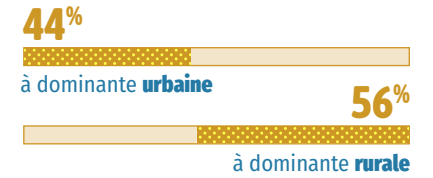
Fiche nationale

→ Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
→ Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale

2 380 centres sociaux



1 690 espaces de vie sociale



5,7 millions

d'habitants touchés par l'action des centres sociaux

28 800
bénévoles dans les
instances de pilotage

61 670
salariés



101 600
bénévoles d'activités

12,2 ETP en moyenne
par structure

1,8 million

d'habitants touchés par l'action des EVS

16 000
bénévoles dans les
instances de pilotage

9 600
salariés



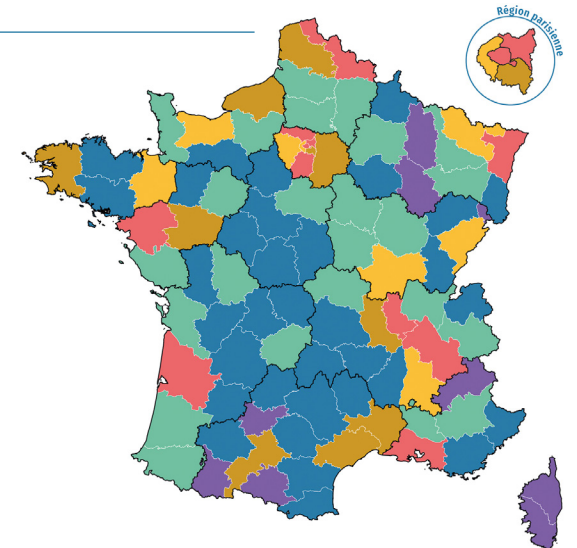
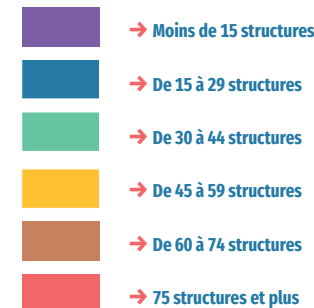
56 600
bénévoles d'activités

2,9 ETP en moyenne
par structure

694 300 € budget moyen

112 800 € budget moyen

Densité de répartition des structures



COORDINATION DÉPARTEMENTALE**Caf Saône-et-Loire**→ *Gwendoline Vial*

Chargée de conseil et développement – Référente AVS

gwendoline.vial@caf71.caf.fr

06.29.44.63.19

PROJET SENACS

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National des Centres Sociaux – rend compte depuis plus de 10 ans des activités et de l'organisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et Outre-Mer.

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordinné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 400 centres sociaux et 1 700 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :

→ www.senacs.fr

Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn - page Senacs – Observatoire des centres sociaux et des EVS

COORDINATION NATIONALE**Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.**

Caisse Nationale des Allocations Familiales - CNAF

→ *Éric Desrozières et Évelyne Lebossé-Couët*

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France –

FCSF → *Anne Fleury-Raemy*

Caisse d'Allocations Familiales du Rhône - Caf du Rhône

→ *Élisabeth Caron et Éva Bernard*

Union Régionale Auvergne Rhône Alpes Centres Sociaux –

AURACS → *Fabrice Gout*Coordinateur national → *Alexis Gruyer*Coordination - Secrétariat de rédaction → *Agnès Bureau*Graphisme → *Tip! - Thibault Pilard***PROJET** → édition 2024

Système d'Échanges National des Centres Sociaux

→ www.senacs.fr